



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°2019-291

Objet : Rue de la Guichardaie (à hauteur du n°1)

Chaussée rétrécie (par panneaux « chaussée rétrécie »)

Le Maire de la Ville de Redon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8^{ème} partie « signalisation temporaire »

Vu la demande en date du 16 mai 2019, présentée par l'entreprise Axians Cégélec Ouest Télécom – 117 Avenue Gros Malhon – 35000 Rennes – pour abaisser une chambre Télécom sur le trottoir,

Considérant que pour effectuer ces travaux, rue de la Guichardaie, il y a lieu, de rétrécir la chaussée (par panneaux « chaussée rétrécie »), à compter du lundi 20 mai 2019 et ce jusqu'à la fin des travaux programmée au 29 mai 2019 (durée des travaux : 1 jour),

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Afin de permettre le bon déroulement des travaux cités ci-dessus, rue de la Guichardaie, la chaussée sera rétrécie (par panneaux « chaussée rétrécie »), à compter du lundi 20 mai 2019 et ce jusqu'à la fin des travaux programmée au mercredi 29 mai 2019 (durée des travaux : 1 jour).

ARTICLE 2 : L'entreprise Axians Cégélec Ouest Télécom sera chargée d'assurer la pré-signalisation, la signalisation et la protection du chantier. Elle devra mettre en place les panneaux de signalisation nécessaires à l'information des usagers et veiller au maintien de la sécurité qui sera sous sa responsabilité.

ARTICLE 3 : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

À Redon, le 16 mai 2019

Pour le Maire,

Michelle Chauvin

La Conseillère Municipale déléguée
à la Circulation et au Stationnement

P/o. Le Directeur des Services Techniques
De l'Aménagement et du Patrimoine

Christian Bourgeon

